

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE
 MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE**

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical
 Délibération de la séance du vendredi 17 décembre 2021



Membres du comité syndical				Délibération n° 2163
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Transformation du poste n°357 de percussions classiques de PEA en PEA hors classe
9	5	4	4	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe :

Syndicat Mixte de Gestion

de l'École Nationale de Musique
 de Villeurbanne
 46, cours de la République
 69100 Villeurbanne
 Tél. 04 78 68 98 27

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon
 Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon
 Madame Corinne Subai, conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux
 Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon, à Madame Subai
 Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Loire
 Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Reveyrand

Excusé(e)s : Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon
 Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 17 décembre 2021

Délibération n°2163 – Transformation du poste de professeur d'enseignement artistique classe normale spécialité percussions classiques n°357 en professeur hors classe

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé de transformer le poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale en poste de professeur d'enseignement artistique hors classe, dans la discipline percussions classiques (n°357).

Cette évolution de grade est effective au 1er janvier 2022 et les dépenses correspondantes inscrites au chapitre 012 du budget.

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMDAD d'adopter cette transformation de grade.

Après vote, les membres du Comité Syndical adoptent la transformation de grade.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane FRIOUX
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

